CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E185219** **VALABLE JUSQU'AU** **19/10/2027**

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2020

Raison sociale : A.M.I.

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 13/03/2023

Capital : 20 000

5 IMPASSE DES SOURCES
56390 LOCQUELTAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES CEDEX 883 758 989 RCS

Siret : 883 758 989 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5400679

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 31146808S-2004

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 31146808S 2004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 06 18 56 15 62 **Fax :**

Portable : 06 18 56 15 62

Responsabilité légale :
OBAJDIN PATRICK GÉRANT

Site Internet : http://www.ami-menuiserie.fr

E-mail : artisanmenuisier56@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 638 590 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	4	20/10/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	4	07/05/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 10:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E185219** **VALABLE JUSQU'AU** **19/10/2027**

ÉDITÉ LE **01/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2020
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 13/03/2023
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES CEDEX 883 758 989 RCS

Siret : **883 758 989** **00015**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5400679
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 31146808S-2004
Assurance Responsabilité Civile :
GAN 31146808S 2004
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **A.M.I.**

5 IMPASSE DES SOURCES
56390 LOCQUELTAS

Téléphone : 06 18 56 15 62 **Fax :**
Portable : 06 18 56 15 62

Site Internet : http://www.ami-menuiserie.fr
E-mail : artisanmenuisier56@gmail.com

Responsabilité légale :
OBAJDIN PATRICK GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	20/10/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	07/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	07/05/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/05/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.